

GOUVERNANCE PARTAGÉE ET GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES : ÉTUDE DE CAS DE LA CELLULE COMMUNAUTAIRE DE TAGADI AU NORD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE

Kouassi Pékaoh Robert N'DA

Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa/Côte d'Ivoire)

pekaoh@yahoo.fr

&

Gniondjibohou Marc OUNNEBO

Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa/Côte d'Ivoire)

ounnebo@yahoo.fr

Résumé: La gestion des conflits communautaires représente un défi majeur dans de nombreuses sociétés, exigeant des approches novatrices et inclusives pour promouvoir la cohésion sociale et le développement durable. Cet article analyse les dynamiques de pouvoir au niveau communautaire et les interactions locales dans le cadre d'une démocratie partagée. À partir d'une démarche qualitative impliquant les principales composantes de la population de Tagadi, localité située dans le département de Bondoukou, l'étude montre que l'établissement de cellules communautaires a influencé positivement la gouvernance locale et les dynamiques de genre. Cependant, des résistances locales persistent en raison de la rigidité des structures institutionnelles locales et du manque de reconnaissance juridique des cellules communautaires. La gestion des conflits communautaires requiert une approche holistique qui intègre à la fois le traitement des sources des conflits et la mitigation des vulnérabilités locales.

Mots-clés : gouvernance partagée, cellule communautaire, gestion des ressources naturelles, gestion des conflits, Bondoukou

SHARED GOVERNANCE AND PARTICIPATORY MANAGEMENT OF NATURAL RESOURCES: CASE STUDY OF THE TAGADI COMMUNITY CELL IN NORTH-EAST IVORY COAST

Abstract: Managing community conflict is a major challenge in many societies, requiring innovative and inclusive approaches to promote social cohesion and sustainable development. This article analyses power dynamics at the community level and local interactions within the framework of a shared democracy. Based on a qualitative approach involving the main components of the population of Tagadi, a locality in the department of Bondoukou, the study shows that establishing community cells has positively influenced local governance and gender dynamics. However, local resistance persists due to the rigidity of local institutional structures and the lack of legal recognition of community cells. Community conflict management requires a holistic approach that integrates both the treatment of the sources of conflict and the mitigation of local vulnerabilities.

Keywords: shared governance, community cell, natural resource management, conflict management, Bondoukou

Introduction

La zone Nord-Est de la Côte d'Ivoire fait l'objet de conflits intercommunautaires à répétition. Ces tensions sont exacerbées par la forte compétition entre différentes communautés pour le contrôle des terres et des ressources naturelles du fait de la forte migration provenant du Burkina Faso au cours du XXe siècle (Diallo, 2003, p90). Fin mars 2016, les conflits autour du foncier se sont mués en des affrontements violents entre membres des communautés Koulango et Lobi à Bondoukou, se soldant par plus de vingt morts, trente blessés et mille personnes déplacées de leurs foyers (Speight, 2017, p98). Comme ailleurs en Afrique de l'Ouest (Bassett, 1988 ; Moritz, 2006), les changements environnementaux, la croissance démographique et l'accès plus restreint à la terre ont été au cœur de ce conflit. Cette situation confligène au nord-est de la Côte d'Ivoire a fortement été alimentés par conjonction de facteurs dont la rébellion armée et la situation de belligérance au Sahel (de Sardan, 2023:73). La période de conflit armé qui a partitionné le pays en deux pendant près d'une décennie a laissé des séquelles profondes dans cette région (Banégas & Losch, 2002:141), où l'absence prolongée de l'administration centrale a favorisé l'émergence de l'exploitation illégale des ressources, notamment aurifères. De plus, la crise sécuritaire qui affecte le Sahel a eu des répercussions jusqu'au nord de la Côte d'Ivoire, avec des attaques signalées dans la région du Bounkani en juin 2020, illustrant la proximité des groupes extrémistes violents jusque dans cette région. Face à ces conflits dont l'intensité devient de plus en plus forte en termes de dommages humains, les mécanismes traditionnels de gestion impliquant les leaders coutumiers et les autorités administratives locales comme les préfets et les sous-préfets ont montré leurs limites. La désarticulation des pouvoirs locaux en raison des conflits successifs ont affaibli l'autorité des autorités coutumières et administratives et marginalisé certains groupes sociaux, notamment les migrants, les jeunes et les femmes. Cette exclusion compromet non seulement la résolution durable des conflits, mais aussi la gestion efficace des ressources naturelles, en ignorant les connaissances et les capacités spécifiques que les femmes pourraient apporter à ces processus

Dès lors, de nouveaux modèles de gouvernance locale, inspirés du concept d'État-partenaire, sont envisagés comme stratégies possibles de co-construction de réponses aux besoins des communautés. La gestion collaborative ou priment les interactions et la connectivité générale sont perçus comme des stratégies inclusives et durables des conflits (Parent et al., 2016:20). L'application des mécanismes institutionnels de consultation qui prônent la prise en compte des points de vue des citoyens, des acteurs sociaux (Jean & Bisson, 2008:542), apparaissent comme des voies à envisager pour la résolution des conflits communautaires à répétition. Cette approche cherche à remodeler les dynamiques de pouvoir en favorisant une participation équitable et transparente dans les processus décisionnels, avec pour objectif de réduire les conflits et d'améliorer la gestion des ressources naturelles (Parent et al., 2016, p21). Les concertations intersectorielles seraient devenues le principal mode de résolution des problèmes complexes, soulevant cependant plusieurs questions et critiques, notamment quant à ses dérives d'hyperconcertation qui épuisent l'intersectorialité. La mise en place de la cellule communautaire de gestion des conflits en lien avec les ressources naturelles par le système des Nations Unies avec FAO, l'OIM et le PNUE s'inscrit dans cette démarche. En effet, la mise en place de ces instances locales de médiation, faisant suite à la grave crise intercommunautaire qui s'est déroulée dans cette localité, vise à renforcer le dialogue avec les autorités locales et à développer des alternatives économiques viables, essentielles pour la résilience des communautés face aux défis climatiques et sécuritaires. Mais comment cette démarche de gestion concertée influence-t-elle les

dynamiques locales ? Quelles sont les contraintes susceptibles d'entacher le fonctionnement de cet organe en charge de la gestion des conflits au regard des rigidités de la gouvernance locale ? La présente étude qui s'inscrit dans le champ de la sociologie rurale et de la sociologie des conflits vise à analyser les dynamiques de pouvoir au niveau communautaire et les interactions locales dans le cadre d'une démocratie partagée orientée sur la gestion des ressources naturelles.

1. Méthodologie

La présente étude a été conduite dans la localité de Tagadi située dans le département de Bondoukou au Nord-Est de la Côte d'Ivoire. Le choix de cette localité s'explique par la grave crise communautaire qui s'y est déroulée en mars 2016 entre communautés Koulango, Lobi et Peul, et qui a occasionné d'importants dégâts matériels et des pertes en vies humaines. C'est d'ailleurs cette situation de belligérance qui a conduit le Système des Nations Unies à travers ses organes que sont la FAO, le PNUE et OIM, à promouvoir un mécanisme inclusif de gestion des conflits matérialisé par la mise en place de la cellule communautaire de Tagadi. Les cibles de l'étude sont les acteurs communautaires de Tagadi que sont la chefferie villageoise, les responsables de communauté, les membres de la cellule communautaire et la communauté villageoise. Pour sélectionner les membres de la communauté à enquêter, nous avons utilisé un échantillonnage raisonné. Nous avons tiré au sort dix (10) personnes parmi les trois principales communautés de la localité (Koulango, Lobi et Peuhl). Afin de garantir une représentation équilibrée des genres, nous avons interrogé autant d'hommes que de femmes. La recherche documentaire et l'entretien semi-directif ont été mobilisés pour la collecte des données. Les entretiens ont principalement porté sur la typologie des conflits communautaires, les mécanismes traditionnels de résolution des conflits, les dynamiques de pouvoir et les interactions locales liées à la mise en place des cellules communautaires, le degré de perception des acteurs communautaires concernant l'efficacité des mécanismes de résolution des conflits mis en œuvre par les cellules communautaires. Par ailleurs, afin d'adresser les problématiques spécifiques aux dynamiques de genre au niveau de la localité suite à la mise en place de la cellule communautaire, un focus group a été organisé avec les femmes membres de cet organe. La démarche de l'étude étant exclusivement qualitative, l'analyse des données a fait appel à la méthode qualitative et à deux cadres théoriques distincts en sociologie. La théorie de la mobilisation des ressources a été utilisée pour explorer les dynamiques idéologiques, symboliques et institutionnelles qui ont favorisé un consensus autour de la création de la cellule communautaire. A contrario, la théorie de la reproduction sociale a permis de comprendre les résistances au changement, s'inscrivant dans une logique de préservation des positions socialement acquises et les privilèges sociaux qui en découlent.

2. Resultats

La gouvernance partagée, caractérisée par une concertation intersectorielle inclusive, consacre une inflexion du pouvoir locale et la prise en compte substantielle des dimensions de genre dans la gestion des conflits. Malgré cela, la démocratisation du champ politique local se heurte aux rigidités structurelles des systèmes endogènes de gestion du pouvoir.

2.1. Gouvernance partagée et inflexion des dynamiques de pouvoir en milieu rural

La mise en place des cellules communautaires a contribué à la gestion concertée et inclusive des conflits liés aux ressources naturelles et a favorisé la consolidation des liens communautaires. Les arènes locales de pouvoir se caractérisent par une forte stratification articulée autour du lignage et de la gérontocratie, limitant la participation des diverses composantes de la société à la prise de décision. A Tagadi, le pouvoir est historiquement concentré entre les mains des lignages forts et des aînés sociaux, excluant de fait les autochtones des lignages faibles, les allochtones et les allogènes. Cette organisation lignagère consacre une gestion du pouvoir local, fondée sur des liens privilégiés entre communautés et des alliances matrimoniales. En effet, dans cette localité, les communautés autochtones se structurent en familles, chaque famille étant caractérisée par des attributs spécifiques. Quatre familles composent le village, avec chacune des attributions spécifiques et complémentaires. Cette division en familles cloisonnées reflète non seulement une organisation pragmatique des tâches et des responsabilités communautaires, mais aussi une forme de hiérarchie et de spécialisation sociale profondément ancrée dans la vie quotidienne du village. La première famille, Ambéni, détient la capacité et la responsabilité d'assurer la chefferie du village. Ensuite, il y a la famille des forgerons, spécialisée dans la métallurgie et les techniques artisanales. Une autre famille est celle des chefs de terre, chargée de la gestion et de la distribution des terres au sein de la communauté. Enfin, il y a les Kambelissa, détenteurs des savoirs sacrés et des fétiches, jouant un rôle crucial dans les pratiques rituelles et religieuses du village. Cette stratification sociale s'entrelace avec une hiérarchie locale du pouvoir, engendrant ainsi une différenciation sociale marquée. Ainsi, lors de la désignation des chefs de village, seule la famille Ambéni est en première ligne, les autres familles jouant le rôle d'observateurs passifs. C'est le même cas, quand il s'agit de traiter des questions portant sur la gestion foncière et les pratiques rituelles et religieuses. Cette répartition rigide des rôles au sein de la communauté de Tagadi illustre non seulement une organisation fonctionnelle des responsabilités communautaires, mais également une stratification sociale complexe où l'accès au pouvoir et aux privilèges est déterminé par l'appartenance familiale et les rôles traditionnellement attribués.

En pratique, les communautés allochtones et allogènes, telles que les Lobi et les Peuhls, sont effectivement exclues du processus décisionnel à Tagadi. Or, les migrations historiques et récentes ont changé la structure démographique locale, fortement dominée par les allochtones et allogènes Lobi et Peuhls. C'est cette nouvelle configuration sociale qui a justifié la mise en place de la cellule communautaire de gestion des conflits liés aux ressources naturelles et qui comprend l'ensemble des communautés vivant dans cette localité. De fait, la cellule communautaire locale de gestion des ressources naturelles a conduit à une inflexion de la dynamique du pouvoir local. Ces cellules communautaires ont émergé comme une initiative visant à démocratiser le pouvoir et à faciliter la participation de toutes les couches de la société à la prise de décision. Composées d'autochtones, d'allochtones et d'allogènes, ces cellules ont permis de décentraliser le processus décisionnel et de favoriser la résolution des conflits de manière inclusive. Les cellules ont ouvert de nouvelles avenues de participation pour les diverses communautés, permettant une gestion plus concertée des ressources naturelles et une résolution collaborative des conflits. La structure hiérarchique traditionnelle a été remplacée par des mécanismes plus horizontaux, favorisant la coopération et l'inclusion. Comme le soulignait un des membres de la communauté Lobi interviewé : « par le passé, seuls les autochtones Koulango étaient conviés aux règlements des problèmes. C'est par la suite qu'on nous informait des décisions prises ».

Un autre de poursuivre : « aujourd'hui au sein de la cellule chacun a droit à la parole et peut mieux s'expliquer en cas de palabres ». En somme, la cellule a contribué à décentraliser le processus de prise de décision, permettant à un plus large éventail de la population de participer aux affaires du village. La cellule communautaire a émergé comme un levier qui a permis de lever les barrières de méfiance entre les différentes communautés en créant un cadre de dialogue ouvert et inclusif. La cellule est devenue un forum pour exprimer les préoccupations des différentes communautés et discuter des problèmes locaux et collaborer à la recherche de solutions. Un des membres de la cellule communautaire soutient ceci : « Dans notre village, nous vivons plusieurs problèmes. Mais les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont ceux qui créent plus de palabres ». En effet, les dommages aux cultures ont émergé comme l'une des principales sources de discorde. Mais, la pression artisanale de l'or dans un contexte de forte pression sur les terres agricoles exacerbe aussi les conflits mettant en péril la cohésion sociale et le bien-être économique des communautés. La cellule communautaire joue un rôle central dans ce processus, en facilitant le dialogue intercommunautaire, en identifiant les problèmes communs et en élaborant des plans d'action concertés.

2.2 La gouvernance partagée et les dynamiques de genre

L'intégration des femmes dans les cellules communautaires de médiation a favorisé leur participation aux décisions locales et encouragé leur autonomisation économique, améliorant ainsi leur reconnaissance au sein de la communauté. Dans le processus de mise en place des cellules communautaires, la question du genre a été placée au centre des préoccupations des principaux acteurs de la mise en œuvre du projet, notamment la FAO, le PNUE et l'OIM. Conscientes de l'importance d'une diversité de perspectives dans les décisions, ces organisations ont activement promu la parité au sein de ces instances. Ainsi, sur les 35 membres que compte la cellule communautaire de Tagadi, on retrouve 18 femmes ; soit un peu plus de la moitié des membres. Cette initiative paritaire vise à intégrer activement les femmes dans les processus décisionnels, où elles sont souvent marginalisées, voire exclues. C'est une approche novatrice qui assure une représentation équitable des genres, offrant aux femmes une plateforme pour faire valoir leurs besoins et leurs perspectives. Les femmes sont représentées dans leur diversité au sein de la cellule. En effet, on y compte la responsable des femmes du village, les responsables des femmes des différentes communautés allochtones et allogènes ainsi que d'autres femmes volontaires engagées dans la dynamique communautaire. Comme le souligne la présidente des femmes de Tagadi : « Par le passé, les femmes n'étaient pas invitées dans les réunions des hommes. Mais avec la cellule désormais nous donnons notre avis sur les problèmes qui arrivent dans le village. Les hommes qui sont aussi dans la cellule prennent en compte ce que nous disons ». Cette diversité de représentation témoigne de l'engagement à assurer une participation inclusive et significative des femmes aux processus décisionnels. De plus, la présence de femmes de différentes tranches d'âge au sein de cette instance de médiation et de règlement des conflits souligne la volonté de créer un espace où les voix des femmes, qu'elles soient jeunes ou âgées, sont entendues et prises en compte. Les femmes se positionnent ainsi comme alternative à des pratiques de règlement des conflits, laissées autrefois à la seule initiative des hommes, et qui ne contribuent pas toujours à garantir la paix au niveau de la localité. A ce propos une des femmes interviewées soutenait ceci : « Je suis venue dans cette cellule parce que chaque fois qu'il y a des conflits, c'est nous les femmes qui perdons nos enfants et nos maris. Donc nous voulons aussi participer au

règlement des conflits ». Une autre de poursuivre dans la même dynamique : « En tant que femmes, nous savons calmer les hommes quand un conflit survient ». L'inclusion des femmes dans ces structures de gouvernance locale ne résulte pas seulement de l'impulsion des organismes responsables de la mise en œuvre du projet, mais aussi de la volonté affirmée des femmes de participer activement aux prises de décisions qui affectent leur communauté. Cette démarche représente un pas important vers l'égalité des genres et la promotion de la participation citoyenne, en reconnaissant la valeur des contributions des femmes à la construction d'une société plus juste et équilibrée.

L'autonomisation des femmes a été considérablement favorisée et stimulée par le soutien économique offert à travers la mise en place de sites maraîchers. Cette initiative a été bien plus qu'une simple promotion d'activités économiques ; elle a constitué un catalyseur puissant pour l'autonomisation des femmes au sein de leurs communautés. En encourageant la participation des femmes dans des activités économiques spécifiquement conçues pour elles, cette approche a créé des espaces propices à l'échange et à la solidarité entre les femmes issues de différentes communautés. Les sites maraîchers ont servi de lieu de convergence où les femmes ont pu se réunir, non seulement pour cultiver et vendre leurs produits, mais aussi pour partager leurs expériences et discuter de leurs défis personnels. Ces échanges ont favorisé le renforcement des liens sociaux et la création de réseaux de soutien entre femmes, leur offrant ainsi un espace sûr pour exprimer leurs préoccupations et chercher des solutions collectives. En travaillant ensemble sur des projets agricoles communs, les femmes des différentes communautés ont eu l'occasion de partager leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences. Cela a favorisé la solidarité entre elles et a contribué à créer un sentiment de communauté plus fort et plus résilient. En conclusion, les initiatives visant à promouvoir la gouvernance participative, la gestion durable des ressources naturelles et le développement économique inclusif jouent un rôle crucial dans la construction de communautés résilientes et prospères. En intégrant les perspectives des différentes parties prenantes et en favorisant la collaboration intercommunautaire, ces approches contribuent à créer des solutions innovantes et adaptées aux défis complexes auxquels sont confrontées les communautés rurales.

3.3 Dynamiques de pouvoir et résistance au changement

Les changements en cours d'observation ne pourraient laisser omettre les pesanteurs et les résistances encore perceptibles en termes de démocratisation du champ politique et décisionnel en milieu rural. La rigidité des structures institutionnelles traditionnelles, marquées par la verticalité du pouvoir, s'oppose à une dynamique d'horizontalité dans un contexte de gouvernance partagée. Les contraintes liées à la pérennisation des mécanismes communautaires mis en place dans le cadre des projets résultent de l'ancrage local des pratiques de gouvernance fondées sur une forte stratification sociale et au caractère informel des instances de médiation des conflits mis en place dans le cadre du projet. De plus, les préjugés, les stéréotypes et les expériences passées de méfiance persistantes participent à compliquer davantage le fonctionnement des cellules communautaires. La transition vers la gouvernance partagée est confrontée à des défis significatifs, notamment la résistance des structures institutionnelles traditionnelles. Ces obstacles reflètent les tensions entre les modèles de pouvoir existants et les aspirations à une gouvernance plus inclusive et participative. Comme mentionné précédemment, l'organisation traditionnelle de Tagadi repose sur une forte stratification et une verticalité marquée dans le processus décisionnel. Chaque famille, en vertu des prérogatives traditionnelles dont elle se considère investie,

montre peu de disposition à déléguer une partie de son pouvoir à une autre entité. Même si en assemblée, tout le monde consent à reconnaître le rôle important de la cellule en matière de gestion des conflits, en aparté les différentes familles expriment leur réprobation contre cet organe qui empièterait sur leurs prérogatives. En effet, les structures de pouvoir sont profondément enracinées dans des traditions séculaires, caractérisées par une centralisation du pouvoir et une hiérarchie stricte que les populations autochtones ont du mal à s'en défaire. Les élites locales et les chefs traditionnels détiennent souvent une autorité incontestée, fondée sur des normes culturelles et des liens de parenté. La transition vers une gouvernance partagée remet en question cette concentration du pouvoir, en promouvant une approche plus horizontale et inclusive. Cette remise en question suscite la résistance de la part des détenteurs du pouvoir établi, qui perçoivent cette évolution comme une menace pour leur statut et leur influence. Une autre source de résistance à la gouvernance partagée réside dans les défis liés à la légalité et à la reconnaissance juridique des mécanismes communautaires mis en place dans le cadre de projets de gouvernance participative. Bien que ces initiatives puissent être largement acceptées et bénéfiques au niveau local, leur absence de légitimité juridique compromet leur pérennité et leur efficacité à long terme. Comme le soulignait le responsable de la cellule communautaire locale : « nous ne pouvons pas sanctionner une personne qui refuse de se soumettre à notre jugement, nous sommes obligés de nous en remettre au chef. Cette situation fragilise le fonctionnement de la cellule ». Les cellules communautaires de gestion des conflits demeurent des organes informels sans aucune reconnaissance juridique.

Par ailleurs, les préjugés et les stéréotypes influencent également la perception de la gouvernance partagée, en laissant supposer que certaines communautés sont mieux qualifiées que d'autres pour exercer le pouvoir ou prendre des décisions importantes. Cette perception biaisée peut entraver la construction de relations de confiance et compliquer la mise en œuvre de mécanismes de gouvernance inclusifs. Les conflits récurrents ont laissé subsister un climat de méfiance entre les différentes communautés. En effet, certaines personnes interviewées soutiennent que tant que les causes des conflits demeurent, c'est-à-dire la pression foncière et les dégâts des cultures du fait des animaux d'élevage, la communauté n'est pas à l'abri d'un autre conflit.

3. Discussion

Cette étude a permis de mettre en relief deux résultats significatifs. La démocratie partagée consacre un changement de perspective dans la dynamique de pouvoir au niveau local et dans les approches de genres. Ce qui assurément contribue à la résolution des conflits et la gestion des ressources naturelles. Cependant, la démocratie partagée est en but avec les rigidités des pratiques de gouvernance locales et à la légalité des structures locales de médiation. Les effets vertueux de la gouvernance partagée sont mis en relief dans les travaux de (Sougnabé & Reoundji, 2021, p21) où il met en avant le rôle de prévention des instances locales dans la résolution des conflits en réduisant d'une manière très sensible le climat de conflictualité. En effet, il soutient que le fait que ces comités soient créés sur la base du dialogue constitue un moyen efficace de prévention, mais aussi de résolution des conflits. Ces structures, très proches de la population, bénéficient d'un fort « capital confiance » de la part des différentes communautés. Rapporté aux conflits entre agriculteurs et éleveurs, (Bukobero et al., 2013, p8) soutiennent que la mise en place de ces structures de prévention de conflits repose sur le postulat selon lequel les agriculteurs et les éleveurs perçoivent clairement les enjeux d'une utilisation négociée de l'espace qu'ils exploitent en

commun et l'intérêt pour eux d'adopter un système d'accès aux ressources qui puisse faire l'objet d'un consensus élargi à l'ensemble des acteurs. La démarche de fonctionnement de ces structures à base communautaire repose sur la sensibilisation pour encourager la concertation et le dialogue entre les parties impliquées. En cas de survenue d'un conflit, elles interviennent en tant que médiateurs entre les deux parties concernées. En cas de difficulté à trouver une résolution, elles collaborent avec les autorités traditionnelles dans une approche concertée visant à trouver une solution. Il est important de noter que ces comités ne remplacent pas les autorités traditionnelles, mais œuvrent en partenariat avec elles dans le processus de résolution des conflits. En somme comme le soutient (Milol, 2007), les structures de gestion locale, souvent initiées par des ONG et des projets de développement, jouent un rôle crucial en prévenant et en médiant les conflits. Elles favorisent le dialogue entre les parties en conflit et mobilisent efficacement les autorités traditionnelles pour parvenir à des solutions consensuelles. Cette approche alternative est particulièrement nécessaire pour contourner l'intervention parfois partisane des autorités administratives et militaires.

Au titre du deuxième résultat, notons que même si les mécanismes communautaires de médiation des conflits créés à l'occasion des projets contribuent à une meilleure distribution du pouvoir au niveau local et de réduire le climat de conflictualité, ces organes font face à diverses difficultés. A ce propos, (Traoré, 2012, p215) tout en louant le mérite des initiatives qui rêvent d'une société communautaire et autogestionnaire dans des villages africains, il soutient cependant qu'aucune société ne fonctionne sur une base égalitaire. Le principe hiérarchique préside donc selon lui à l'ensemble des sociétés. (Coll, 1997, p3) met en avant les risques de polycéphalie du pouvoir local en raison du caractère multiplex des relations sociales ambiantes. La complexité de l'espace social au niveau locale constitue une réelle menace pour la durabilité des structures ad hoc de médiation communautaire. A ce propos, rapportant une étude conduite avec les pêcheurs au Sénégal, (Sene, 2013) relève la suspicion générale et la méfiance entre acteurs à la suite de la mise en place des organes communautaire de médiation des conflits. Les membres reprochant aux responsables du comité de gestion de se détourner de leur rôle de relais qu'ils devraient avoir auprès de leurs mandataires.

Relativement aux contraintes institutionnelles liées au fonctionnement de ces organes communautaires, (Gucher, 2008) évoquant l'expérience Tanzanienne, soutient que la dépendance du gouvernement central en matière d'encadrement technique, de soutien matériel et financier, et d'assistance à tous les niveaux constituent une contrainte évidente au fonctionnement de ces entités. En effet, l'implication des acteurs institutionnels est cruciale pour soutenir la gouvernance partagée en fournissant les ressources nécessaires, mais cela doit se faire de manière inclusive et transparente pour éviter de renforcer les asymétries de pouvoir préexistantes (Gucher, 2008; Jacob, 1998). Investir dans la formation et le renforcement des capacités des acteurs locaux est également essentiel pour améliorer la médiation et la gestion des conflits de manière durable (Traoré, 2012, p212). Les attermoissements institutionnels tiennent probablement au potentiel "allocatif" des réformes, à leurs effets contre-productifs sur la mobilisation populaire et sur la solidarité nationale et aux craintes de ses effets induits sur le repositionnement des acteurs dans le champ politique (Jacob, 1998, p4). Ces attitudes négatives envers les autres groupes peuvent donc constituer un obstacle majeur à la promotion de la gouvernance partagée, compromettant ainsi les efforts visant à construire des sociétés plus inclusives et harmonieuses.

En somme, malgré les défis rencontrés, la gouvernance partagée reste une stratégie prometteuse pour favoriser la coopération et le développement durable au sein des communautés. En identifiant et en surmontant les obstacles spécifiques, il est possible de renforcer l'efficacité de cette approche et de promouvoir une gestion plus équitable et inclusive des ressources locales (Traoré, 2012, p213). Face à ces défis, il est essentiel d'adopter des stratégies efficaces pour surmonter la résistance à la gouvernance partagée. Tout d'abord, il est crucial d'engager un dialogue ouvert et inclusif avec toutes les parties prenantes, en reconnaissant et en respectant les préoccupations et les perspectives de chacun. Cela peut nécessiter des efforts supplémentaires pour sensibiliser et éduquer la population locale sur les avantages de la gouvernance partagée, en mettant en évidence les opportunités de collaboration et de coopération entre les différentes communautés. De plus, il est important de renforcer les mécanismes de médiation et de résolution des conflits, en favorisant la construction de ponts entre les différentes parties et en encourageant le dialogue interculturel. Cela peut impliquer la formation de médiateurs locaux et la mise en place de processus de médiation participatifs, permettant aux communautés de résoudre pacifiquement leurs différends et de construire des relations de confiance à long terme.

Enfin, il est essentiel de promouvoir la justice sociale et l'égalité des chances, en s'attaquant aux inégalités structurelles et en luttant contre la discrimination et la marginalisation. En renforçant les institutions démocratiques et en promouvant une gouvernance transparente et responsable, il est possible de créer un environnement propice à la promotion de la gouvernance partagée et à la construction de sociétés plus inclusives et durables. En somme, l'implication des acteurs institutionnels peut renforcer la gouvernance partagée en milieu communautaire en apportant des ressources, de l'expertise, de la légitimité et du soutien pour créer un environnement propice à la participation citoyenne et à la prise de décision collaborative. Cependant, il est essentiel que cette implication soit faite de manière inclusive, transparente et respectueuse des valeurs et des intérêts de la communauté locale.

Conclusion

Cet article qui s'appuie sur une démarche qualitative s'est proposée d'analyser les dynamiques de pouvoir au sein au niveau communautaire et les interactions locales dans le contexte de la démocratie partagée. Cette étude, élaborée à partir de la cellule communautaire de gestion des conflits de Tagadi, a révélé que les organes communautaires de médiation des conflits basés sur le compromis social, qui jouent un rôle crucial dans la prévention et la gestion pacifique des conflits locaux. Malgré les défis posés par les pratiques de gouvernance locales rigides et la légitimité parfois contestée de ces structures de médiation, la gouvernance partagée demeure un outil précieux. Elle offre un cadre pour une prise de décision collective et inclusive, favorisant ainsi la résolution des conflits par le dialogue et la coopération. En surmontant ces obstacles spécifiques, il est possible de renforcer l'efficacité de cette approche. Cela nécessite la mise en place d'une pédagogie inclusive visant à renforcer les capacités des parties prenantes locales en matière de médiation des conflits. Une telle initiative contribuera non seulement à la pérennisation des mécanismes communautaires de médiation des conflits, mais également à la lutte durable contre diverses formes de vulnérabilité au sein des communautés. En somme, l'étude souligne l'importance cruciale d'une gouvernance partagée et participative pour la stabilité communautaire. En promouvant une approche où tous les membres de la société locale sont activement impliqués dans la résolution des tensions et des désaccords, cette démarche offre

des perspectives tangibles pour un développement harmonieux et durable, ancré dans les valeurs de coopération et de solidarité.

Références bibliographiques

- Bukobero, L. & al. (2013). La dynamique de gouvernance des ressources naturelles collectives au Burundi, *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement* Hors-série 17, p1-12
- Banégas, R. & Losch, B. (2002). La Côte d'Ivoire au bord de l'implosion, *Politique africaine*, 3 :139-161.
- Coll, J. (1997). Des Dynamiques Villageoises au Service d'une" Démocratie Décentralisée, Le Cas de Mali-Sud, *Bulletin de l'APAD* 14 :1-24
- De Sardan, J-P. O. (2023). *L'Enchevêtrement des crises au Sahel.: Niger, Mali, Burkina Faso*, KARTHALA Editions
- Diallo, Y. 2003. Eleveurs et agriculteurs du Komonola (Sud-ouest du Burkina). *Histoire du peuplement et relations interethniques au Burkina Faso*, p.183.
- Gucher, C. (2008). Liens de type communautaire en milieu rural: freins à l'autonomie ou support de l'identité et de l'intégrité des personnes, *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale* 10, no. 2
- Jacob, J-P. (1998). L'enlisement des réformes de l'administration locale en milieu rural africain. La difficile négociation de la décision de décentraliser par les Etats et les intervenants externes, *Bulletin de l'APAD* 15 :1-21
- Jean, B. & BISSON, L. (2008). La gouvernance partenariale: un facteur déterminant du développement des communautés rurales, *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, 31(3) :540-560
- Parent, A-A. & al. (2016). Pratiques de développement territorial intégré, *Revue organisations & territoires* 25(2) :19-28
- Sene, N. M. (2013). D'une Exploitation Massive du Poisson à une lutte contre la Raréfaction de la Ressource dans la vallée du fleuve Sénégal, des années 50 à nos jours
- Sougnabé, P. & Reounodji, F. (2021). Mécanismes de Prévention et de Gestion des Conflits dans les Zones d'Intervention du Projet ACCEPT, *Paris: IRAM/Plateforme pastorale Tchad/Projet ACCEPT*
- Speight, J. (2017). Bouna, une «instabilité permanente»? *Afrique contemporaine*, 263264(3) :197-215.
- Traoré, R. (2012). Eau, Territoire et Conflits: analyse des enjeux de la gestion Communautaire de l'eau au Burkina Faso: l'exemple du bassin versant du Nakambé, PhD diss., Université Toulouse le Mirail-Toulouse II